



## THE PARLIAMENTARY NETWORK

On The World Bank & International Monetary Fund

### Lignes directrices pour la création de Chapitres nationaux

#### A PROPOS DU RESEAU : PLUS DE 1000 MEMBRES

Fondé en 2000, le Réseau parlementaire sur la Banque mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI) est une organisation indépendante et non-gouvernementale qui offre une plate-forme pour les parlementaires des pays membres de la Banque mondiale et du FMI pour plaider en faveur d'une plus grande responsabilisation et transparence dans la coopération au développement.

Comptant plus de 1000 parlementaires en Afrique, Asie, Europe, Moyen Orient et Amériques, le Réseau parlementaire est gouverné par un Comité de Direction composé de neuf élus parlementaires. Jeremy Lefroy, député du Royaume-Uni, préside le Réseau. L'adhésion est ouverte à tous les parlementaires dont le mandat est en cours.

En tant que membre du Réseau Parlementaire, vous ferez partie d'un large réseau de pairs engagés sur les questions de développement mondial et désireux de plaider pour une meilleure redevabilité et transparence dans le domaine de la coopération au développement. A travers son réseau et ses événements, le Réseau Parlementaire offre aux législateurs l'opportunité d'échanger de façon transparente avec la Banque mondiale et le FMI. Les parlementaires sont invités à faire part de leurs retours et à partager leurs expériences auprès des deux organisations sur le travail qu'elles mènent et à participer, ainsi, activement à l'élaboration de leurs agendas de développement respectifs pour de meilleurs résultats.

#### POURQUOI CREER DES CHAPITRES LOCAUX ?

Les Chapitres du Réseau Parlementaire réunissent un groupe de parlementaires adhérant à la mission et aux principes du Réseau. Les Chapitres visent à renforcer la position des parlementaires vis-à-vis des institutions financières internationales et des autres acteurs du développement.

Un contact direct avec les équipes locales de la Banque mondiale et du FMI :

- Les membres des chapitres locaux bénéficient d'un accès privilégié auprès des experts de la Banque mondiale et du FMI. Les membres peuvent **participer aux consultations** de la Banque mondiale sur les « Cadres de Partenariat-Pays » et les « Diagnostic-pays systématiques », aux consultations du FMI sur l'Article IV, ainsi qu'aux consultations des opérations, politiques et projets individuels de la Banque mondiale et du FMI.

- Le Chapitre pourra aussi mettre en place un **système de Questions/Réponses** pour vous permettre de soumettre vos interrogations sur des projets ou politiques de la Banque mondiale et du FMI dans un pays ou une région donnés, ou bien à l'échelle globale.
- Le chapitre pourra aussi organiser une **session d'information au Parlement avec les experts de la Banque mondiale et du FMI** sur une problématique de développement de votre choix.
- Lorsque les circonstances le permettront, le Réseau Parlementaire pourra, en outre, permettre la **rencontre des membres de son chapitre avec les dirigeants de la Banque mondiale et du FMI** dans le cadre de leur visite de votre pays.

#### Evènements parlementaires internationaux :

- En tant que membre du chapitre, vous recevrez une invitation pour participer à la **Conférence Parlementaire Globale** à Washington DC, organisée en parallèle des Réunions de Printemps, en partenariat avec la Banque mondiale et le FMI. Réunissant près de deux cents parlementaires, la conférence offre à ses participants une plateforme d'échange avec les experts du FMI et de la Banque mondiale sur les grands enjeux mondiaux du développement.
- Vous bénéficierez également d'un accès privilégié au **Séminaire Parlementaire** qui a lieu en marge des Réunions Annuelles. Le séminaire donne l'opportunité aux membres de la délégation parlementaire internationale d'interagir directement avec les équipes de la Banque mondiale et du FMI sur les problématiques clefs du développement.

#### Visites de Terrain :

- Les membres du chapitre seront invités à prendre part aux **Visites de Terrain régionales et internationales** lesquelles vous donneront un aperçu concret des programmes menés par la Banque mondiale et le FMI sur le terrain, dans les pays bénéficiaires. Ces visites vous offrent la possibilité d'échanger les points de vue et les expériences de politiques de développement réussies avec vos homologues internationaux. Lors de la visite, vous aurez également l'opportunité de rencontrer de hauts fonctionnaires, des acteurs du développement, ainsi que des représentants de la société civile et du secteur privé.
- Le Réseau Parlementaire pourra également organiser une visite de terrain dans votre pays, ainsi que des rencontres avec les chefs d'équipes opérationnelles et les bénéficiaires des projets.

Par ces activités, les parlementaires peuvent donner leur avis aux représentants de la Banque mondiale et du FMI sur ce qui a été réalisé et ce qu'il reste à accomplir dans le cadre de leurs programmes de développement, tant au niveau national que mondial. D'autres activités peuvent être organisées, dans la mesure du possible, sur demande.

Le renforcement du plaidoyer parlementaire est une composante cruciale de la participation citoyenne. La prise en compte des commentaires émis par les bénéficiaires des programmes de la Banque mondiale et du FMI est un moyen efficace de tenir compte de la voix des citoyens pour de meilleurs résultats en termes de développement. Cette échelle de participation est, en outre, importante pour l'appropriation et l'engagement, de la part des pays, dans les processus de réduction de la pauvreté et de développement économique.

### **COMMENT CONSTITUER UN CHAPITRE LOCAL DU RESEAU PARLEMENTAIRE**

Le Réseau Parlementaire promeut la coopération parlementaire et la mise en réseau. Les parlementaires rejoignent le Réseau à titre individuel, mais sont ensuite encouragés à coordonner les activités liées au développement avec les groupes pertinents et, *a fortiori*, à créer des chapitres au niveau local. Le Secrétariat international du Réseau parlementaire apporte un soutien aux chapitres afin qu'ils puissent mener à bien leurs activités.

Les Chapitres constituent des forums de discussions opérant dans le cadre et en accord avec la mission du Réseau Parlementaire. **Ils doivent être le fruit d'une initiative locale et composés d'au moins trois à cinq parlementaires membres fondateurs par pays.**

**Le Chapitre local doit être non partisan**, inclure des membres du parlement issus de la majorité gouvernementale et des partis d'opposition, et tenter de veiller à l'équilibre hommes/femmes.

Afin d'obtenir leur statut, les Chapitres locaux doivent communiquer de façon régulière sur leurs activités auprès du Secrétariat du Réseau. Les membres des chapitres doivent remplir [le formulaire d'adhésion en ligne](#) afin d'être considérés comme étant membres du Réseau Parlementaire.

Les Chapitres assument la responsabilité de se réunir régulièrement et de discuter des questions macroéconomiques et des enjeux de développement, d'adopter un programme d'activité, et d'assurer l'indépendance financière du chapitre (le Réseau Parlementaire n'est pas en mesure de financer les chapitres). L'organisation formelle des chapitres et la fréquence de leurs réunions devront être établies sur la base du consensus parmi les membres du chapitre, en tenant compte du calendrier parlementaire et des obligations de chacun des membres.

Les Chapitres s'engagent aussi à assurer une liaison permanente avec le Secrétariat du Réseau Parlementaire afin de rendre compte de leur structure, leurs activités et leurs projets.

Les Chapitres tireront profit de leurs échanges réguliers avec les bureaux locaux de la Banque mondiale et du FMI pour discuter de leurs activités et projets menés au niveau local.

## CONTACT

Réseau Parlementaire sur la Banque mondiale et le FMI

66 Avenue d'Iéna

75116 Paris

France

Tél. +33 1 40 69 31 63

Fax +33 1 40 69 31 64

[secretariat@parlnet.org](mailto:secretariat@parlnet.org)

Twitter : @ParlNetwork

Plus d'information : <http://www.parlnet.org>